



**CŒUR & COTEAUX
COMMINGES**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N°2021-106

Objet : Mesures de compensation agricole du projet de ZAC OUEST de Saint-Gaudens-Villeneuve de Rivière

Conseillers communautaires		EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
En exercice	140	
Présents	95	Date de la convocation : 02 avril 2021
Suffrages exprimés	111	

L'an deux mille vingt et un, le douze avril, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges se sont réunis en Conseil Communautaire, à Villeneuve de Rivière, sur la convocation qui leur a été adressée.

	Commune	Nom	Prénom	
1	AGASSAC	ANE	Serge	Présent
2	ALAN	BEAUSOR	Francis	Suppléé par Guillaume BRANA
3	AMBAX	MIQUEL	Daniel	Présent
4	ANAN	BRIOL	Laurent	Présent
5	ASPRET-SARRAT	ABADIE	Claude	Présent
6	AULON	DURROUX	Jean-Claude	Présent
7	AURIGNAC	LOSEGO	Jean-Michel	Présent
8	AURIGNAC	FLAMBEAUX	Émilie	Présente
9	AUSSON	BARRAU	Yves-Pierre	Présent
10	BACHAS	BRINI	Bouziane	Présent
11	BALESTA	DASQUE	Jean-Charles	Présent
12	BENQUE	LASSERRE	Jean-Claude	Absent
13	BLAJAN	CASTEX	Jean-Bernard	Absent
14	BOISSÈDE	FRECHOU	Alain	Procuration à Céline LAURENTIES-BARRERE
15	BORDES DE RIVIÈRE	CAPERAN-LORENZI	Geneviève	Absente
16	BOUDRAC	CLARENS	Gilles	Présent
17	BOULOGNE SUR GESSE	BOUBEE	Alain	Présent
18	BOULOGNE SUR GESSE	CAUBET	Fabienne	Présente
19	BOULOGNE SUR GESSE	ADOUE	Jérôme	Présent
20	BOUSSAN	BOUBE	Patrick	Suppléé par Didier LAPUYADE
21	BOUZIN	PASSAMENT	Alain	Présent
22	CARDEILHAC	BOYER	Raymond	Procuration à Jean-Pierre DUCLOS
23	CASSAGNABÈRE-TOURNAS	VIGNES	Philippe	Présent
24	CASTELGAILLARD	LARRIEU	Christiane	Suppléée par Robert DUCLOS
25	CASTERA VIGNOLLES	POUZOL	Thierry	Présent
26	CAZAC	PRIAULT	Françoise	Présente
27	CAZARIL-TAMBOURÈS	LEFRANC	Gérard	Absent
28	CAZENEUVE-MONTAUT	TESSER	Christian	Absent
29	CHARLAS	DUCCLOS	Jean-Pierre	Présent
30	CIADOUX	TOUBERT	Thierry	Présent
31	CLARAC	MANENT-MANENT	Jean-Paul	Présent

32	COUEILLES	FABARON	Bernard	Absent
33	CUGURON	SANTAMARIA	Christine	Absente
34	EOUX	REY	Monique	Excusée
35	ESCANECRABE	ARSEGUET	Jean-Claude	Absent
36	ESPARRON	MASSARIN	André	Procuration à Guy LOUBEYRE
37	ESTANCARBON	SOUPENE	Daniel	Présent
38	FABAS	DAMIENS	Gérald	Présent
39	FRANQUEVIELLE	NICOLAS	Virginie	Présente
40	FRONTIGNAN-SAVÈS	SALLES	Thierry	Présent
41	GENSAC DE BOULOGNE	SABATHE	Daniel	Absent
42	GOUDEX	MANAVIT	Laurent	Présent
43	LABARTHE-INARD	ALBENQUE	Jacques	Suppléé par Guy FRANCO
44	LABARTHE-RIVIERE	VOUGNY	Claire	Présente
45	LABARTHE-RIVIERE	DAVAND	Sébastien	Présent
46	LABASTIDE-PAUMÈS	BRUMAS	Catherine	Présente
47	LALOURET-LAFFITEAU	LAFFORGUE	Jean-Claude	Présent
48	LANDORTHE	CORTINAS	Lucienne	Présente
49	LANDORTHE	RAMOS	Jacqueline	Présente
50	LARCAN	FOURMENT	Henri	Présent
51	LARROQUE	RENON	Jean-Louis	Absent
52	LATOUE	BOSC	Pierre	Présent
53	LE CUIING	DUPUY	David	Présent
54	LECUSSAN	MALET	Bernard	Présent
55	LES TOURREILLES	SARRAQUIGNE	Denis	Absent
56	LESPITEAU	AUBERDIAC	Michel	Procuration à Alain BOUBEE
57	LESPUGUE	FOIX	Jean-François	Présent
58	LIEOUX	BARUTAUT	Alain	Présent
59	LILHAC	SIOUTAC	Gilbert	Procuration à Laurent BRIOL
60	L'ISLE EN DODON	WELTER	Lionel	Procuration à Jean-Michel LOSEGO
61	L'ISLE EN DODON	GAUTHIER	Chrystelle	Excusée
62	L'ISLE EN DODON	MONFERRAN	Michel	Présent
63	LODES	BERREBI	Véronique	Présente
64	LOUDET	ATHIEL	Hervé	Absent
65	MARTISSERRE	TOULON	Maryse	Présente
66	MAUVEZIN	PLANTE	Thierry	Procuration à Laurent MANAVIT
67	MIRAMBEAU	DE MARCHI	Josiane	Présente
68	MIRAMONT DE COMMINGES	VIGNEAUX	Laure	Présente
69	MOLAS	MEDOUS	Joëlle	Présente
70	MONDILHAN	GASPARD	Joseph	Présent
71	MONTBERNARD	COUMES	Pascal	Présent
72	MONTESQUIEU-GUITTAUT	ALVIN	Philippe	Présent
73	MONTGAILLARD SUR SAVE	CHAINET	Julien	Absent
74	MONTMAURIN	AMIEL	Gabriel	Absent
75	MONTOULIEU SAINT-BERNARD	SORS	Camille	Absent
76	MONTRÉJEAU	MIQUEL	Eric	Présent
77	MONTRÉJEAU	DUMOULIN	Maryse	Présente
78	MONTRÉJEAU	BRILAUD	Philippe	Présent
79	MONTRÉJEAU	TARISSAN	Martine	Présente
80	MONTRÉJEAU	CAPOMASI	Michel	Présente
81	NÉNIGAN	CRESPIN	Damien	Absent
82	NIZAN SUR GESSE	SOLLE	Mathieu	Absent
83	PÉGUILHAN	LAURENTIES-BARRERE	Céline	Présente
84	PEYRISSAS	LOUBEYRE	Guy	Présent
85	PEYROUZET	LAGRANGE	Philippe	Présent
86	POINTIS-INARD	TREINQUE	Didier	Présent
87	PONLAT-TAILLEBOURG	FOURTIES	Gilles	Absent
88	PUYMAURIN	BIASON	Valentin	Présent
89	RÉGADES	GASTO	Marlène	Procuration à Evelyne RIERA
90	RIEUCAZE	CAZAUX	Jean-François	Présent
91	RIOLAS	DUPRAT	Michel	Présent

92	SAINT-ANDRE	CASTETS	David	Présent
93	SAINT-ELIX SEGLAN	SUSPENE	Nicolas	Présent
94	SAINT-FERRÉOL	BOUAS	Thierry	Absent
95	SAINT-FRAJOU	DAVEZAC	Alain	Présent
96	SAINT-GAUDENS	DUCCLOS	Jean-Yves	Présent
97	SAINT-GAUDENS	GASTO-OUSTRIC	Magali	Présente
98	SAINT-GAUDENS	SOUYRI	Jean-Luc	Procuration à Béatrice MALET
99	SAINT-GAUDENS	RAULET	Isabelle	Présente
100	SAINT-GAUDENS	HEUILLET	Eric	Procuration à Béatrice MALET
101	SAINT-GAUDENS	CAZES	Josette	Excusée
102	SAINT-GAUDENS	PINET	Alain	Présent
103	SAINT-GAUDENS	RIERA	Evelyne	Présente
104	SAINT-GAUDENS	GUILLERMIN	Joël	Procuration à Evelyne RIERA
105	SAINT-GAUDENS	BITEAU	Marie-Pierre	Présente
106	SAINT-GAUDENS	SAFORCADA	Pierre	Présent
107	SAINT-GAUDENS	MALET	Béatrice	Présente
108	SAINT-GAUDENS	AGNES	Jean-François	Présent
109	SAINT-GAUDENS	NAVARRÉ	Annie	Procuration à Armanda ANTUNES
110	SAINT-GAUDENS	PUYMEGE	Vincent	Procuration à Didier LACOUZATTE
111	SAINT-GAUDENS	RICOUL	Céline	Présente
112	SAINT-GAUDENS	ISASI	Manuel	Présent
113	SAINT-GAUDENS	ANTUNES	Arminda	Présente
114	SAINT-GAUDENS	LACOUZATTE	Didier	Présent
115	SAINT-GAUDENS	FINI	Laura	Procuration à Didier LACOUZATTE
116	SAINT-GAUDENS	CAMPO-CASTILLO	Benoît	Procuration à Manuel ISASI
117	SAINT-GAUDENS	LOUIS	Yves	Absent
118	SAINT-GAUDENS	FAUVERNIER	Annabelle	Présente
119	SAINT-GAUDENS	IMBERT	Frédéric	Absent
120	SAINT-IGNAN	ROUEDE	Elisabeth	Présente
121	SAINT-LARY-BOUJEAN	FARRE	Régis	Présent
122	SAINT-LAURENT-SUR-SAVE	PITOUT	Daniel	Présent
123	SAINT-LOUP EN COMMINGES	BOUZIGUES	Denis	Absent
124	SAINT-MARCET	MILLET	Chantal	Absente
125	SAINT-PÉ-DELBOSC	FORTASSIN	Jean-Pierre	Absent
126	SAINT-PLANCARD	FONTANEAU	Marie-Hélène	Présente
127	SALHERM	de GAULEJAC	Michel	Présent
128	SAMAN	LACROIX	Julien	Présent
129	SAMOUILLAN	DANGLA	Jean-Paul	Présent
130	SARRECAVE	BOUBEE	Evelyne	Procuration à Régis FARRE
131	SARREMEZAN	ENEL	Catherine	Présente
132	SAUX ET POMARÈDE	SANSONETTO	Evelyne	Présente
133	SAVARTHÈS	GILLY	Martine	Présente
134	SÉDEILHAC	CASTERAN	Phillippe	Absent
135	TERREBASSE	FERRERE	Jean	Présent
136	VALENTINE	NADALET	Marie	Présente
137	VILLENEUVE DE RIVIÈRE	SUBRA	Émilie	Présente
138	VILLENEUVE DE RIVIÈRE	HERY	Patrick	Présent
139	VILLENEUVE DE RIVIÈRE	VERDIER	Nadine	Présente
140	VILLENEUVE-LÉCUSSAN	BATMALE	Lionel	Absent

Secrétaire de séance : Alain BOUBEE



**Délibération
N°2021-106**

**MESURES DE COMPENSATION AGRICOLE DU PROJET DE ZAC OUEST OZE
DE SAINT-GAUDENS – VILLENEUVE DE RIVIÈRE.**

Madame la Présidente présente le rapport suivant :

Confrontée à un manque de terrains disponibles permettant d'accueillir de nouvelles activités économiques pour satisfaire les demandes d'installations de type artisanal, industriel et logistique, la Communauté de Communes Cœur Coteaux Comminges a créé par délibération N°2020-194 du 16 décembre 2020, sur les communes de Saint-Gaudens et Villeneuve-de-Rivière, une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC).

Cette ZAC labellisée « Occitane Zone Économique » regroupe trois zones d'activités existantes. L'objectif est de les requalifier pour n'en faire plus qu'une d'envergure régionale.

Sur les 100 ha que compte cette ZAC, 54 ha sont déjà occupés par des entreprises. Les aménagements envisagés portent sur 46ha dont 38ha permettront la création à terme de 77 lots viabilisés (le reste 8 ha étant consacrés aux espaces publics).

Comme le prévoit les textes en vigueur (article L112-1-3 du code rural et de la pêche maritime), le projet a dû faire l'objet d'une étude portant sur les mesures de compensation agricoles collectives. Cette dernière a été réalisée conjointement par les services de la Chambre d'Agriculture de la Haute Garonne et de la Safer Occitanie. Elle révèle que l'impact du projet sur les filières agricoles après les premières mesures d'évitement et de réduction du périmètre initial, induit une réduction de 28,10 ha d'espace agricole qu'il conviendra donc de compenser. L'étude fait ressortir que le montant nécessaire pour réparer **la perte de ces 28,10 ha de potentiel de production agricole est de 245 370€ qu'il faudra consigner auprès de la Caisse de Dépôt pour une utilisation future dans des projets identifiés que le conseil communautaire doit valider lors de cette séance** (tableau joint en annexe de cette délibération). Cette liste de projets peut être complétée ultérieurement en fonction des orientations futures.

Madame la Présidente propose donc à l'assemblée de se prononcer sur l'engagement de la collectivité à mettre en œuvre les mesures de compensation foncière portant sur les 28,10 ha de réduction des espaces occupés par de l'activité agricole.

Les mesures proposées ainsi que les montants correspondants devront être présentés à une prochaine Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** la proposition de Madame la Présidente et engage la collectivité à compenser la diminution des espaces agricoles consécutive à la création de la ZAC Ouest sur les communes de Saint-Gaudens et Villeneuve de Rivière.
- **D'ACTER** le montant de 245 370 € à consigner auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation et donne tout pouvoir à la Présidente ou son représentant pour signer la convention de consignation et tout document nécessaire à l'exécution de la présente.

- **DE VALIDER** les mesures de compensation agricole envisagées pour une utilisation future dans des projets identifiés dans le tableau ci-annexé,
- **D'AUTORISER** la Présidente à saisir la CDPNAF pour la présentation du dossier.

POUR : 110
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 1

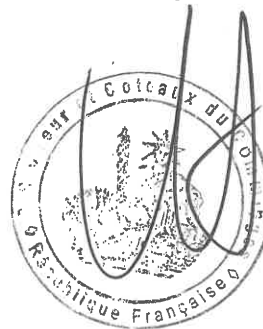
ADOPTÉ

Fait et délibéré le 12 avril 2021.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Magali GASTO OUSTRIC



MESURES DE COMPENSATION AGRICOLE - ZAC OUEST

Communes de Saint-Gaudens et de Villeneuve de Rivière.

Filières concernées	Mesures envisagées	Montant de l'opération (HT)	Complément d'investissement venant du montant de la compensation agricole
ANIMALES	Structuration des outils d'abattage, de découpe et de transformation	Redimensionnement des outils d'abattage, de découpe et de transformation des abattoirs de Boulogne sur Gesse et de Saint-Gaudens : 6 500 000€	Le cout des investissements sera majoré de 150 000€ en faisant des aménagements complémentaires (bouverie, bientraitance des animaux)
ANIMALES et VEGETALES	Commercialisation digitale des productions (community manager), structuration de la filière restauration collective (animation dans le cadre du PAT)	Commercialisation digitale 70 000€, animation PAT 15 000€	A terme, mise en place d'un dispositif de soutien à l'immobilier d'entreprise pour les points de ventes avec produits locaux ainsi que tous moyens en lien avec la distribution de ces produits (logistique, communication, etc...) 50 000€ pour 3 ans
VEGETALES	Reconquête de terres en friches et diversification agricole	Cofinancement d'un poste d'animateur pour 10 000€	Mise en place d'un dispositif de reconquête foncière : acquisition de foncier. Volant financier de 100 000€
ANIMALES et VEGETALES	Création d'une plateforme « Job en Comminges » pour favoriser l'attractivité des emplois et notamment ceux du monde agricole	Montant 130 000€	La compensation agricole pourra servir de cofinancement au renforcement de la filière agricole en matière d'attractivité de la main-d'œuvre agricole et par la valorisation de l'ensemble des filières du secteur du Comminges Montant : 12 000€
ANIMALES et VEGETALES	Appel à projet pour la restructuration de la ferme d'élevage impactée par le projet	Aménagement d'un local de vente directe, d'un local de transformation de produits issus de la ferme, participation au montant de la soultte financière en cas d'échanges de parcelles entrant dans le cadre du projet	Maquette financière de 50 000€
ANIMALES et VEGETALES	Pyrénéennes 2021 : salon pour la promotion des filières agricoles en Comminges	1 200 000€	Mise en valeur d'un village pour la valorisation des circuits courts 50.0